

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DU  
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE**



**REVUE D'INFORMATIONS OFFICIELLES**

**N° 164 – ÉDITION DU 11 JUIN 2021**

**SDIS de Meurthe-et-Moselle – 46 rue du 8 mai 1945 – CS 10018 – 54271 ESSEY-LES NANCY**

Tél. 03 83 16 46 00 – Fax. 03 83 16 47 03

[www.sdis54.fr](http://www.sdis54.fr)

**Dépôt légal 1297**

**- Édition du 11 juin 2021 -**

**SOMMAIRE**

**1 – Décisions du Bureau Conseil d'Administration**

**Bureau du conseil d'administration du 11 juin 2021**

- DÉLIBÉRATION N°D2021\_061 Approbation du procès-verbal du bureau du conseil d'administration du 12 mai 2021
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_062 Sorties de l'actif
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_063 Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires en qualité d'agents contractuels
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_064 Autorisation d'ester en justice - Protection fonctionnelle
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_065 Autorisation de signature de l'avenant n°4 de renouvellement du bail de location du Centre de Première Intervention intégré (CPLi) d'Azerailles
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_066 Autorisation de signature d'une convention de don de matériels de la part d'EDF
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_068 Convention de mise à disposition applicatif Hygie
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_069 Recrutement de deux agents contractuels au sein du GSAF
- DÉLIBÉRATION N°D2021\_070 Présentation d'un bilan financier synthétique des comptes de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) pour la période 2017-2020

**DÉCISIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Du 11 JUIN 2021**



**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**  
**DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

## RÉUNION du 11 JUIN 2021

---

### DÉLIBÉRATION N°D2021\_061 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MAI 2021

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le procès-verbal du bureau du conseil d'administration du 12 mai 2021.

### DÉLIBÉRATION N°D2021\_062 SORTIES DE L'ACTIF

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** la vente, donation ou destruction des matériels tels que détaillés dans le tableau joint à la présente délibération,
- **autorise** la sortie de l'actif des matériels tels que figurant en annexe.

### DÉLIBÉRATION N°D2021\_063 RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES EN QUALITE D'AGENTS CONTRACTUELS

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu la loi n° 54-83 du 26 janvier 1984,

Vu le décret n° 2009-1208 du 9 octobre 2009,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** le président du conseil d'administration du SDIS à procéder au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires en qualité d'agents contractuels dans les cas prévus par la réglementation applicable, et dans la limite du budget annuel alloué aux postes de SPP non officiers en régime de garde ;
- **autorise** le président du conseil d'administration du SDIS à signer le(s) contrat(s) de recrutement correspondant(s).

### DÉLIBÉRATION N°D2021\_064 AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE - PROTECTION FONCTIONNELLE

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu l'article L.1424-30 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** son Président à ester en justice devant le Tribunal correctionnel de Val de Briey dans l'affaire AL SA JB/GDB et à assurer la protection fonctionnelle des agents victimes,
- **autorise** son Président à ester en justice devant le Tribunal pour enfants de Val de Briey dans l'affaire AL BD AL/JJ et à assurer la protection fonctionnelle des agents victimes,
- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à mandater le Cabinet d'Avocats LAGRANGE-PHILIPPOT-CLEMENT-ZILLIG-VAUTRIN afin de représenter et conseiller l'établissement et ses agents dans ces affaires,
- **autorise** son Président à liquider les avoirs et soldes d'honoraires de l'avocat,
- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à faire procéder aux différentes voies d'exécution nécessaires.

**DÉLIBÉRATION N°D2021\_065**      AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°4 DE RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION DU CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION INTEGRE (CPII) D'AZERAILLES

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu la délibération du Conseil d'administration du 19 juin 2009 portant sur le bail de location entre la commune d'Azerailles et le SDIS,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** l'avenant n°4 au contrat de location du Centre de Première intervention intégrée (CPIi) d'Azerailles,
- **autorise** son Président à signer ledit avenant tel que présenté en annexe.

**DÉLIBÉRATION N°D2021\_066**      AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DON DE MATERIELS DE LA PART D'EDF

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **accepte** le don manuel de différents matériels, tels que proposés par EDF,
- **adopte** la convention de don de matériels au SDIS de la part d'EDF,
- **autorise** son Président à signer ladite convention telle que présentée en annexe.

**DÉLIBÉRATION N°D2021\_068**      CONVENTION DE MISE A DISPOSITION APPLICATIF HYGIE

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le projet de convention de mise à disposition du logiciel Hygie, entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-Et-Moselle et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, tel que joint en annexe.
- **autorise** le Président du conseil d'administration à signer ladite convention.
- **autorise** les dépenses afférentes à l'adhésion à ladite convention.

**DÉLIBÉRATION N°D2021\_069** RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS CONTRACTUELS AU SEIN DU GSAF

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** le recrutement de Monsieur Sébastien MEYER sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 à compter du 17 juillet 2021 pour une durée de deux ans,
- **autorise** le recrutement de Madame Léa CHARLES sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 à compter du 18 juillet 2021 pour une durée d'un an,
- **autorise** le Président du Conseil d'Administration du SDIS 54 à signer les contrats tels que figurant en annexe,
- **précise** que les crédits sont prévus au chapitre 12 du budget 2021.

**DÉLIBÉRATION N°D2021\_070** PRESENTATION D'UN BILAN FINANCIER SYNTHETIQUE DES COMPTES DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS (UDSP) POUR LA PERIODE 2017-2020

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu la délibération n°2021-041 du Conseil d'administration du 16 avril 2021,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **prendre acte** du bilan synthétique des comptes de l'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers de Meurthe-et-Moselle sur la période 2017-2020 tel que figurant en annexe.

**ARRETES REGLEMENTAIRES**



**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**  
**DE MEURTHE-ET-MOSELLE**